

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Sidi Bel Abbas

Daira de Télagh

Commune de Dhaya

N° : ..02../2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 18 Moharam 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Dhaya informe ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national N° **02/2025** concernant l'opération :

- **AMENAGEMENT ET REVETMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE COMMUNAL DE FOOT BALL DE DHAYA**

Parue le 24/02/2026 suite à l'analyse des offres les résultats sont les suivants :

| N° | Désignation du projet | Entreprise | Montant proposé | Montant corrigé | Observation |
|----|---|-------------------|-----------------|-----------------|--------------------------------------|
| 01 | AMENAGEMENT ET REVETMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE COMMUNAL DE FOOT BALL DE DHAYA | Khalfallah bahdja | 60.441.766.00 | 60.441.766.00 | La seule offre techniquement valable |

Les autres entrepreneurs souhaitant consulter les résultats détaillés doivent se rapprocher les interets du service du secrétariat général communal dans un délai maximum de trois jours à compter de la date de la publication de la présente annonce.

Ils peuvent également introduire des recours dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de publication de cette annonce.

Dhaya le 05/03/2026

Le Président de l'APC